
Documents sauvegardés

Jeudi 9 décembre 2021 à 9 h 19

1 document

Par villesagueU_1

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

ICI Radio-Canada -
Saguenay-Lac-St-
Jean (site web)

5 mai 2021

La tragédie de Saint-Jean-Vianney expliquée par la science

... -Vianney y seront présentées. À lire aussi Saguenay commémore la tragédie de Saint-Jean-Vianney L'exposition sur Saint-Jean-Vianney du Centre d'histoire Arvida dévoilée Saint-Jean-Vianney : 1000 histoires à raconter ...

3

**Nom de la source**

ICI Radio-Canada - Saguenay-Lac-St-Jean (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Saguenay, Québec, Canada

Mercredi 5 mai 2021

ICI Radio-Canada - Saguenay-Lac-St-Jean (site web) • 876 mots

La tragédie de Saint-Jean-Vianney expliquée par la science

Claude Bouchard

A Saint-Jean-Vianney, le soir du 4 mai 1971, toutes les conditions étaient réunies pour causer un glissement de terrain. Regard sur ce que la science a découvert depuis 50 ans et sur ce qui a été mis en place pour tenter de prévenir une catastrophe similaire.

Pour comprendre la coulée d'argile de Saint-Jean-Vianney, il faut d'abord savoir qu'un plus petit glissement de terrain est survenu le 24 avril 1971 sur une terre agricole. Le sol déstabilisé a tenu bon une dizaine de jours avant de s'écrouler.

Le chercheur en géosciences à la Commission géologique du Canada, Didier Perret, explique que tous les astres étaient alignés à Saint-Jean-Vianney.

Il faut qu'il y ait des argiles sensibles à l'endroit. Ensuite, il faut qu'il y ait des talus à la fois qui soient suffisamment hauts et qui aient une pente suffisamment raide, ce qui était le cas près du ruisseau Petit-Bras et ensuite, il faut qu'il y ait un élément déclencheur, souligne le scientifique.

Ce graphique explique comment le glissement de terrain survenu le 24 avril 1971 est venu déstabiliser le sol de Saint-Jean-Vianney

Photo : Courtoisie / Ministère des Transports du Québec

Au Québec, une grande partie du territoire habité est constitué d'une argile marine, déposée après la fonte des glaces, il y a plus de 10 000 ans.

Saint-Jean-Vianney était construite sur des argiles dites sensibles au remaniement. Ces argiles ont un comportement très particulier. Comme ça, sur un terrain plat, elles peuvent être très résistantes. Par contre, lorsque ces argiles-là sont soumises à un remaniement ou lorsqu'elles sont soumises à un cisaillement, ces argiles peuvent perdre toute consistance, explique-t-il.

Comme un château de cartesLa géologue et chef de l'équipe Aléas côtiers et mouvements de terrain au ministère de la Sécurité publique, Josée Desgagné, compare ces argiles sensibles à un château de cartes.

On pourrait avoir un bloc d'argile, le brasser comme une recette, un gâteau, puis, il viendrait en liquide.

Une citation de :Josée Desgagné, ministre de la Sécurité publique Ce type de sol comprend une bonne partie des terres où se trouve la population. C'est le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais je vous dirais que c'est toutes les basses-terres du Saint-Laurent. C'est 89 % de la population [du Québec] qui est construite dans cette enveloppe d'argile marine ou qui a une possibilité d'en avoir, spécifie-t-il.

© 2021 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 9 décembre 2021 à Biblio.-Saguenay-(Réseau) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20210505-CLS-002

Elle précise toutefois que les argiles sensibles ne sont pas partout dans cette zone.

Cartographier le territoireAprès la catastrophe de 1971, une première phase de cartographie des zones propices au glissement de terrain a été effectuée. Les travaux ont aussi été relancés après le Déluge de 1996.

Depuis 2003, une équipe du ministère des Transports sous la supervision de celui de la Sécurité publique a précisé davantage les cartes destinées à informer les municipalités des zones de contraintes liées aux glissements de terrain.

Il est maintenant plus facile de déterminer dans quels secteurs il est possible de construire des résidences ou même carrément de décider d'éliminer certains secteurs jugés trop risqués.

Municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean visées par des zones potentiellement exposées aux glissements de terrainAlmaDesbiensHébertvilleMétabetchouan-Lac-à-la-CroixSaint-GédéonL'Anse-Saint-JeanLa BaieJonquière Source : ministère de la Sécurité publique

Mais toutes les maisons québécoises n'ont pas été construites après 1971.

Depuis 2003, 60 millions de dollars ont été investis au Québec pour stabiliser les sols dans des secteurs problématiques.

Le ministère de la Sécurité publique estime avoir ainsi protégé des infrastructures dont la valeur totalise 600 millions de dollars et près de 7000 personnes.

Aujourd'hui, il reste peu d'indices visuels de la présence de Saint-Jean-Vian-

ney.

Photo : Radio-Canada

La catastrophe peut-elle se reproduire?Les avancées de la science permettent désormais d'agir plus rapidement. Une coulée argileuse a toujours un signe précurseur. À Saint-Jean-Vianney, c'était le glissement du 24 avril.

De nos jours, si un éboulement semblable était détecté, les municipalités et le ministère de la Sécurité publique pourraient réagir.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en 2019 à Lorraine, au nord de Montréal. Un citoyen avait remarqué un glissement de terrain près de chez lui. Il avait ensuite avisé sa municipalité.

À partir de 15 h, il y avait déjà les experts qui étaient sur les lieux. Le soir, les gens étaient évacués

Une citation de :Josée Desgagné, ministre de la Sécurité publique Un programme unique à SaguenayDans la région, la Ville de Saguenay possède son propre programme de surveillance préventive des talus. Elle est la seule municipalité du Québec à avoir adopté cette approche.

Le chargé de projet au Service du génie à la Ville de Saguenay, François Labarre, estime qu'une à deux interventions par année sont ainsi réalisées.

On suit annuellement un certain nombre de talus dans le but d'assurer une meilleure sécurité du public, souligne François Labarre. Le but de ces inspections-là, c'est de déceler des signes avant-coureurs d'un glissement de terrain qui permet finalement de gérer un sinistre imminent au lieu réel.

François Labarre de la Ville de Saguenay et Josée Desgagné du ministère de la Sécurité publique seront d'ailleurs présents à un colloque organisé par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) les 13 et 14 mai prochains. Les avancées de la science géotechnique depuis le glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney y seront présentées.

À lire aussiSaguenay commémore la tragédie de Saint-Jean-VianneyL'exposition sur Saint-Jean-Vianney du Centre d'histoire Arvida dévoiléeSaint-Jean-Vianney : 1000 histoires à raconter

Cet article est paru dans ICI Radio-Canada - Saguenay-Lac-St-Jean (site web)

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1790456/glissement-terrain-1971-saguenay>